



## Diffamation sur deux forums

Par **sanctamaria0**, le **07/07/2012** à **12:30**

Bonjour,

Depuis près de deux ans, je suis constamment diffamé sur deux forum dont le thème est le militaria.

A l'origine mon refus de vendre un objet à un membre de ces forums

Depuis régulièrement mes objets en vente sur EBAY sont publiés tant en liens qu'en photos ces dernières pourtant avec mention droits réservés, également est cité mon pseudo.

Mes objets en vente sont décriés comme copie ou falsification et les commentaires sont diffamants, je cite: escroc, bidouille, etc...

La CNIL à été saisie et deux requêtes auprès de l'hébergeur du site ont été adressées. Après acalmie ça recommence !

Je pense déposer plainte et saisir le procureur

merci de vos conseils et observations

Par **wolfram**, le **16/07/2012** à **19:12**

Commencez par accumuler les preuves, à savoir copie des pages qui vous causent préjudice.

Vous avez eu raison de saisir la CNIL. Cette commission est très chargée par les demandes, mais elle agit alors que la justice et les organes de police judiciaire, selon les médias et leurs représentants, disent ne pouvoir répondre à la multitude des demandes.

Voï chi entrate qui lasciate ogni spèranza.

Bon courage malgré tout.

Michel